



# ALTERNATIVES CITOYENNES

Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo  
Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville / [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)  
Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA ; email : [bajeanfelix@gmail.com](mailto:bajeanfelix@gmail.com)

Le PCPA est soutenu financièrement par le Ministère congolais du Plan, le Ministère français des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement et l'Union européenne. Le contenu d'Alternatives Citoyennes ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère congolais du Plan, du Ministère français des Affaires étrangères, de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne.

NUMERO - 018 - Juillet 2013  
Gratuit



## Assemblée plénière

**« Les OSC doivent éclairer l'administration dans l'analyse des besoins de la population »**

(P.2)



*Dominique Richard, Michel Niama et Jean Louis Vielajus à l'ouverture des travaux.*

## Interviews des membres du comité de pilotage (anciens et nouveaux)



*Les membres du comité de pilotage sortant*

## La solidarité internationale, ce sont des évolutions au Congo et en Europe

*Yves Le Bars visite le projet « Réinsertion socioprofessionnelle des femmes séropositives par la formation en coupe et couture », porté par l'Association Femme Plus du Congo (AFPC).*

(P. 4)



## Assemblée plénière

# « Les OSC doivent éclairer l'administration dans l'analyse des besoins de la population »

**Le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo) a tenu son Assemblée plénière, du 19 au 20 juin 2013, à Brazzaville, dans la salle de conférences de la Mucodec. Elle marque la clôture de la phase I, appelée phase de « Vraie grandeur », et le démarrage de la deuxième phase du PCPA-Congo pour une durée de 3 ans.**

« Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Congo (PCPA) est un outil précieux. Il existe seulement dans un petit nombre de pays. C'est une réelle chance pour le Congo de disposer de ce type d'outils. C'est votre outil, car il ne peut exister et réussir qu'avec la pleine adhésion de l'ensemble des parties prenantes », a dit, dans son discours, Dominique Richard, représentant de l'ambassadeur de France au Congo.

Dans sa charte, le PCPA s'est fixé pour principales missions : renforcer la capacité des organisations de la société civile congolaise agissant dans la lutte contre la pauvreté, pour la construction et le maintien de la paix et la lutte contre les inégalités, et multiplier la concertation entre elle et avec les différents acteurs des sociétés civiles congolaises et françaises, ainsi qu'avec leurs Pouvoirs publics.

Pour le Délégué général du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), Jean-Louis Vielajus, chaque fois qu'il y a une Assemblée plénière, il y a l'émotion. D'après lui, l'objectif de cette assemblée plénière est double. Premièrement, c'est de conclure cette phase de trois (3) ans du PCPA entre 2010 et 2013. Deuxièmement, c'est de préparer la prochaine phase de 2014 à 2016, qui sera une phase de consolidation de tous nos acquis et puis une phase de préparation de l'après PCPA.

Selon Jean-Louis Vielajus, pour ces trois (3) ans écoulés : « nous avons travaillé tous ensemble. 43 projets ont été financés et mis en œuvre sur les différents territoires du Congo. C'est fort pour le partage d'une ambition forte des Organisations de la société civile congolaise de contribuer au développement du pays à l'échelle locale et nationale. C'est

aussi le partage qui s'est inscrit dans notre charte, le partage des valeurs fondamentales». Il poursuit « J'insisterais sur les droits humains



Vue des participants à l'Assemblée plénière

et aussi sur la solidarité et sur le partenariat qui sont des points tout à fait importants, des valeurs que nous partageons, Congolais et Français. Le constat aussi, c'est une reconnaissance d'un partenariat institutionnel acquis, renforcé pendant cette phase. Désormais trois ministères sont présents dans le comité de pilotage du programme : ceux du Plan, des Affaires sociales, et des Affaires étrangères dont le dialogue s'organise de façon satisfaisante.»

Si les années 2011, 2012 ont été des années fructueuses avec la structuration naissante des plateformes thématiques, le guide des bonnes pratiques, les actions de capitalisation et d'évaluation, Dominique Richard, affirme : « Les années 2013 et 2014 seront des années charnières pour la suite du programme et pour la consolidation des acquis et l'atteinte des objectifs princi-

aux du programme que sont le renforcement de la visibilité et de la crédibilité des organisations de la société civile comme acteurs du déve-

loppement et la consolidation du dialogue Etat-Société civile », avant d'ajouter : « L'engagement marqué et renouvelé des Pouvoirs publics congolais devrait permettre de faciliter l'atteinte de ces objectifs.»

Il faut dire que l'étude de l'Union Européenne invite à la création d'un cadre de concertation entre les organisations de la société civile et les Pouvoirs publics, et au soutien à l'émergence de structures compétentes et légitimes pour intervenir dans le débat public.

Le Programme concerté pluri-acteurs au Congo a mis en place, dans cette phase, cinq (05) plateformes thématiques : Santé ; Eau et Assainissement ; Développement rural et agricole ; Education, Formation et Insertion ; Groupes vulnérables et Droits humains. Dominique Richard estime que l'administration et le milieu associatif sont deux ac-

teurs complémentaires. Chacun a besoin de l'autre. Le milieu associatif doit pouvoir éclairer l'administration dans l'analyse du contexte et des besoins de la population, l'élaboration et la conduite des politiques publiques, l'administration doit, en retour, pouvoir appuyer les associations en facilitant leur structuration, leurs interventions. Et leurs partenariats, et cela dans le plus grand respect du cadre législatif existant.

« La coopération française, dans la mesure de ses moyens, continuera de soutenir cette approche, en appuyant le développement local, et en soutenant la structuration de la professionnalisation de la société civile. C'est dans cette perspective qu'a été porté sur les fonts baptismaux, le 10 mai dernier, le pôle société civile, plateforme d'échange et de concertation qui se réunira régulièrement sous la houlette de l'ambassadeur.», a précisé Dominique Richard.

De son côté, Michel Niama, Conseiller au Plan du Ministre délégué, chargé du Plan et de l'Intégration, ouvrant les travaux, a voulu profiter de l'occasion qui lui a été offerte pour féliciter la Cellule exécutive du PCPA-Congo qui a permis, notamment, la diffusion du Plan National de Développement (PND) au sein de ses organisations membres. Il s'exprime en ces termes : « Le PND requiert la pleine participation et l'adhésion de l'ensemble des acteurs : gouvernement, acteurs privés, associations, collectivités locales. Les associations sont une réelle force pour le développement du Congo, et doivent pouvoir bénéficier d'un appui, comme en atteste la cartographie sur les acteurs non-étatiques réalisée récemment par l'Union Européenne.»

Jean Thibaut Ngoyi

## Enjeux du programme (2013 - 2016)

# Le PCPA Congo commence sa phase 2 de 42 mois

**Le programme concerté pluri acteurs (PCPA) Congo a été reconduit pour une phase 2 de 42 mois qui a commencé en juillet 2013 et qui se poursuivra jusqu'en décembre 2016.**

Depuis le 30 juin 2013, la phase 1, vraie grandeur du programme, qui a fait suite à la phase pilote, s'est achevée. Actuellement, le programme est entré dans la phase 2 dite de consolidation.

### Fruit d'une construction collective

La nouvelle phase du PCPA Congo résulte d'une construction collective. Elle a été conçue en tenant compte



des réflexions des comités de pilotage (Copil) tenus, principalement, en novembre 2011 et mars 2012, des enseignements de la capitalisation et de l'évaluation de la phase 1, du bilan mené, de manière systématique, du Fonds d'appui aux projets (FAP), du bilan réalisé par la cellule exécutive des réunions citoyennes sur la décentralisation et le recensement des défis des plates-formes thématiques (PFT).

### Consolider les acquis de 5 ans de programme et leur pérennisation

L'enjeu des trois prochaines années est de poursuivre le renforcement de la société civile congolaise, en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la

pauvreté et les inégalités, au niveau national et local. Les organisations qui la composent sont considérées comme ayant un rôle fondamental à jouer pour développer l'accès à des services sociaux de base de qualité, faire respecter les droits humains et contribuer au développement démocratique, économique, social et politique du Congo.

Ce rôle ne peut être dissocié de celui de la puissance publique, la société civile puise sa légitimité dans sa base sociale issue des populations. Pour devenir des interlocuteurs représentatifs et crédibles vis-à-vis des pouvoirs

publics, les OSC doivent s'organiser en leur sein et collectivement au niveau national et local, afin de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de politiques publiques.

Trois objectifs spécifiques sont retenus : renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises - approche individuelle- ; renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise : approche nationale ; renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires -approche locale-.

### Renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises

Les OSC ont adapté leurs pratiques et valeurs associatives à celles dont elles se réclament dans le

« référentiel des bonnes pratiques associatives » et la « charte » du PCPA. Les OSC « labélisées » sont organisées et agissent conformément aux valeurs et aux pratiques qu'elles ont adoptées. Dans cette phase, il est également question : de la qualification des OSC pour identifier leurs besoins et de la délivrance d'un label « bonne gouvernance » aux OSC dont l'évaluation aura mis en évidence les progrès.

### Renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise

Les plateformes thématiques (PFT) vont renforcer leur structuration et leur gouvernance démocratique. Elles amélioreront leurs connaissances des politiques publiques nationales et le contexte international dans lequel elles s'inscrivent. Elles auront également à mener des actions de plaidoyer.

Il est prévu, en outre, des formations des animateurs des PFT en techniques d'animation, ainsi que des formations de tous les membres des PFT sur l'évaluation des politiques publiques.

D'autres activités seront réalisées comme, des échanges d'expériences avec des réseaux non-congolais sur l'élaboration d'une position commune, la mise en place de supports de communication et la

réalisation d'action d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer.

### Renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires.

Les OSC vont participer à l'élaboration des politiques publiques locales et améliorer leur connaissance des enjeux de développement de leur territoire.

Elles vont développer leur capacité de concertation et élaborer avec les Pouvoirs publics locaux des actions de développement local.

Il est également prévu, dans le déploiement de cet objectif : la formation continue des animateurs locaux, de la cellule exécutive et quelques Pouvoirs publics interlocuteurs dans le développement local.



La veille sur l'élaboration des politiques publiques locales et sur la mise en œuvre de la décentralisation va se poursuivre ainsi que les réunions de concertation locale entre OSC et avec les Pouvoirs publics locaux.

**Justin Ducker MAMBIKI**

## La solidarité internationale, ce sont des évolutions au Congo et en Europe

Visite de quelques projets, participation à l'assemblée plénière du PCPA, du 19 au 20 juin 2013, Yves Le Bars, Président du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) a séjourné à Brazzaville où il a touché du doigt le dynamisme de la société civile dans le processus de développement du pays. Pour la deuxième phase du PCPA (2013-2016) et l'après 2016, il recommande à ce Programme le respect de trois dimensions, facteurs d'une bonne gouvernance.

« Pendant ces trois jours, une journée de comité de pilotage, et deux jours d'Assemblée plénière, j'ai vu toute la vigueur des échanges, la qualité du travail institutionnel (...) », a fait savoir Yves Le Bars, lors de son allocution à la clôture de l'Assemblée plénière du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo), le 20 juin dernier.

Cette assemblée plénière, la quatrième du genre, après celles de mai 2008, juin 2010 et de mars 2012, a marqué la clôture de la phase dite « Vraie grandeur » et le démarrage de la deuxième phase du PCPA. Elle a réuni plus de 144 acteurs : des OSC congolaises, des OSC françaises, des conseils départementaux congolais, des pouvoirs publics congolais et français ainsi que les délégués des PCPA du Maroc (Programme Concerté Maroc), d'Algérie (Joussour) et de Guinée (Projeg). C'était l'occasion pour Yves Le Bars de découvrir le dynamisme des organisations de la société civile congolaise.

### Garde-fous pour pérenniser le dynamisme du PCPA

Ainsi pour pérenniser ce dynamisme et projeter des lendemains meilleurs au sein du PCPA, il a formulé trois recommandations, dans trois dimensions à savoir : dimension temps, dimension espace et dimension gouvernance. Ces trois dimensions sont déterminantes pour la survie et le développement d'un projet.

Dans la dimension temps -la première-, le président du CFSI relève un certain nombre des points abordés au cours de l'assemblée plénière, notamment des décisions à prendre dans le court terme, afin de préparer l'après 2016. Selon lui, « cette période de trois ans permettra au PCPA d'acquérir l'énergie suffisante pour dire s'il y aura après 2016 le même bailleur, et s'il y aura de nouveaux enjeux ».

Parlant de la deuxième dimension, celle de l'espace, Yves Le Bars pense qu'il est important que le PCPA ait l'ambition de contribuer à une décentralisation concrète quelque soit le rythme des élections ou des textes y relatifs.

La troisième dimension est celle de la gouvernance dans laquelle le président du CFSI souligne deux points essentiels. Le premier est l'expérience acquise par les ONG, capables de gérer, de manière transparente, des fonds collectifs. Il a, non seulement beaucoup insisté sur cette gestion par les OSC des finance-



Yves Le Bars visite le projet «Réinsertion socioprofessionnelle des femmes séropositives par la formation en coupe et couture », porté par l'Association Femme Plus du Congo (AFPC).

ments publics mais également sur l'investissement personnel des membres du PCPA et de leurs organisations. L'autre point de la dimension de la gouvernance, « est de rendre visible ce qu'on fait avec l'argent reçu. Il est extrêmement important de rendre sensibles, perceptibles les histoires formidables que vous vivez, les avancées significatives auxquelles vous contribuez, vous en tant que responsables et l'ensemble de vos membres ». A ce sujet, il croit que « c'est important que le PCPA aide ses membres, incite et veille bien avec eux à ce que les choses soient visibles. Ce qui permettra à d'autres de suivre la voie sur laquelle ils se sont engagés ».

Il a tenu aussi à remercier tous ceux qui ont rendu possible l'assemblée plénière, d'abord les membres du comité de pilotage sortant, les membres de la cellule exécutive, ceux qui

étaient engagés dans les plateformes thématiques, les Pouvoirs publics congolais et les bailleurs - Agence Française de Développement (AFD)- et l'Union européenne (UE).

### Trois projets visités

Durant sa mission au Congo, pour

sont 20 femmes qui ont bénéficié de la formation en coupe et couture, en gestion financière et à la vie associative. Elles travaillent en groupe et ont ouvert un compte dans une institution de la place.

A l'extrême Sud-Ouest de la ville capitale, les filles-mères couturières ont, à leur tour, souhaité la bienvenue à Yves Le Bars. Dans l'enceinte de l'ancienne usine textile de Kinoundi (arrondissement 1 Makélékélé), se trouve la maison des jeunes qui abrite l'atelier de couture, fruit de la mise en œuvre du projet : « Création d'un Espace d'éducation professionnelle pour jeunes filles vulnérables » que porte le Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID). En dehors, des couturières, il y a l'atelier d'alphabétisation où des filles ont été trouvées en pleine séance de lecture.

La voiture s'est ensuite ébranlée dans la direction Sud-Est, c'est à 17 Km qu'elle s'est garée. A Nganga-Lingolo (Arrondissement 8 Madi-bou), le président du CFSI a visité le projet de « Renforcement des Capacités de production des éleveurs de porcs de la zone périurbaine de Kombé à Brazzaville (PRCEP) », logé dans le Centre de Recherche Vétérinaire et Zoo-technique (CRVZ) et porté par le Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR). Le projet consiste en l'insémination des truies pour obtenir des races mixtes et améliorer la productivité.

A la fin de la visite, il a déclaré : « chaque projet était une école. Celle qui a permis au CFSI d'apprendre de vous ce qu'est la vie dans le PCPA. Je suis profondément persuadé que la solidarité internationale, ce sont des changements, des évolutions chez vous, ici, au Congo et ce sont aussi des évolutions chez nous en Europe. Et qu'on ne peut pas inventer l'avenir que nous voulons sans se mettre en mouvement en même temps, ici, et en Europe, dans les pays développés ».

Justin Ducker MAMBIKI  
Et  
Emile Lorie Massala

## «Nous laissons le PCPA avec un programme défini pour 42 mois»

**Présidente de l'Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP), Agnès Koubikani est membre au Comité de pilotage sortant du PCPA Congo. Dans la fièvre de l'élection du comité de pilotage, elle trouve un temps à accorder à Alternatives Citoyennes.**

**Vous êtes très engagée dans le mouvement associatif de ce pays. Au PCPA Congo votre engagement ne faiblit pas, bien au contraire, il gagne en intensité. Qu'avez-vous à partager au sujet de ce programme?**

Le PCPA est un outil très capital pour le développement de notre pays. C'est un parcours de volontariat que j'ai poursuivi au sein du comité de pilotage de ce programme. Un parcours de responsabilité : parce que j'ai accepté de m'engager dans cet espace associatif qui est aussi un espace de renforcement des capacités à travers toutes les activités mises en œuvre par le PCPA, qui sont des exemples enrichissants. Le comité de pilotage est une expérience riche parce qu'en son sein, il a permis des échanges d'expériences entre les structures du nord et du sud. Une expérience enrichissante également parce que, entre nous-mêmes, organisations de la société civile (OSC) congolaise, nous ne nous côtoyons pas avant le PCPA, à travers ses activités, nous nous sommes découverts, ouverts aux autres et nous apprenons à partager, à collaborer et à échanger. Aujourd'hui, nous ne sommes plus des membres élus du comité de pilotage mais nos organisations continuent à mener leurs activités et à participer à la vie du programme à travers les plateformes thématiques dans lesquelles nous allons continuer à nous investir pleinement pour rendre au PCPA ce qu'il nous a donné. Je suis fière de le dire : nous sortons la tête haute de cette

mission du Copil en laissant le PCPA avec un programme défini pour 42 mois.

Aux nouveaux membres élus du comité de pilotage, j'aimerais rappeler que le PCPA est une suite logique du travail déjà effectué. Le projet du nouveau programme présenté, lors de l'assemblée



**Agnès Koubikani**

plénière des 19 et 20 juin 2013, est le fruit du travail que nous avons abattu pendant toutes ces années. Le nouveau Copil devra s'approprier ce travail, renforcer et comprendre les activités de cette phase.

Nous allons, tous, nous efforcer de travailler ensemble, afin de mieux préparer l'après PCPA pour que les Pouvoirs publics puissent, eux aussi, s'approprier le programme comme le ministère du Plan le fait, depuis le début. Je suis confiante que les autres ministères membres du programme emboîteront le pas au profit des associations congolaises. J'exhorte les Pouvoirs publics à reconnaître que les associations

sont leurs partenaires incontournables. Elles ne sont pas des opposants à leur pouvoir. Elles remplissent, parfois, les missions régaliennes des Pouvoirs publics, sans se substituer à eux et toutes travaillent pour le développement de notre pays.

**Qu'est ce que votre organisation a tiré comme avantage du PCPA?**

Le plus grand avantage tiré par l'ANEP, dans sa participation à l'animation du PCPA, c'est le rayonnement et la visibilité que le programme lui a donné, depuis l'étude de la phase préalable, c'est-à-dire en 2007. Grace au fonds d'appui aux projets (FAP) du programme, nous avons mis en œuvre un projet sur la santé en milieu scolaire, à Pointe-Noire, en 2009. Aujourd'hui, ce projet a bénéficié du financement de l'Union Européenne. Nous avons commencé avec dix écoles, maintenant, d'autres écoles de Pointe-Noire se sont ajoutées. En outre, grâce au même FAP, nous avons décroché deux financements (en 2009 et en 2011) pour le projet d'éducation alternative et de la formation professionnelle des enfants en difficulté. Je peux affirmer que ce centre d'alphabétisation est enraciné à l'école primaire Alexis Makosso de Mvouvou, à Pointe-Noire. Parmi les activités de ce projet d'éducation alternative, figurait la formation professionnelle, dans les métiers de : couture, soudure, coiffure et mécanique. Ce projet a été déterminant dans le positionnement de l'ANEP au sein du PCPA comme membre à part entière de la

plateforme *Education, Formation et Insertion*. Je rappelle également que notre association a bénéficié du renforcement des capacités à travers les activités du PCPA, dans le domaine de la gouvernance, de la participation et la production des supports, de l'analyse des dossiers projets au sein de la commission attribution. Présentement, le Projet d'action pour le renforcement de l'état de droit et des associations (PAREDA) nous a sélectionné au financement de notre projet sur la formation des détenus au niveau de la maison d'arrêt à Pointe-Noire.

**Que souhaitez-vous à la nouvelle équipe du Copil qui vient d'être élue?**

Je commence par une anecdote : quand on met au monde un enfant, on ne peut pas vouloir que celui-ci ne puisse pas grandir. Depuis la phase préalable, la phase pilote, la première phase à maintenant, cela fait six ans de construction du PCPA. D'où l'image du bébé que nous avons mis au monde. Ceux qui arrivent devront suivre nos pas pour l'élever et le faire grandir. Il s'agit là, du don de soi de chaque membre du Copil, de la mise à disposition de chacune des compétences au service du PCPA, du volontariat, de l'engagement et de la responsabilité. Qu'il sache également que ce que reflètent nos associations est souvent ce que l'on transpose au PCPA, donc, le travail sur l'exemplarité commence d'abord dans nos organisations respectives puis se propage au PCPA.

**Propos recueillis par :  
Thibault NGOYI**

**Pour d'autres informations du Programme Concerté Pluri-Acteurs,  
consultez notre site internet : [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)**

## Sauvegarder les acquis pour garantir l'après-PCPA

Ancienne membre du Comité de pilotage (Copil) depuis cinq ans, Albanne Ndzaba Kongo est Secrétaire générale de l'Association Secours Alimentaire (ASA), créée en Novembre 2001, en République du Congo. Albanne a prêté attention à notre micro, le deuxième jour de l'Assemblée plénière.

**Vous êtes membre sortante du Comité de pilotage du PCPA Congo. Quel témoignage pouvez-vous nous faire de cette expérience que vous avez vécue ?**

Je vous informe, d'emblée, que je suis une pionnière du Copil au sein du PCPA Congo, depuis la phase préalable jusqu'aujourd'hui 20 juin 2013.

Le témoignage le plus fort que je puisse donner est un renforcement des capacités personnel et de mon association du point de vue du plaidoyer et de la gouvernance. Au-delà, il est à mettre à l'actif du PCPA, la capacité acquise de convaincre les Pouvoirs publics à accepter l'expertise de la société civile.

**Quel est l'impact de cette expertise de votre organisation au niveau de Dolisie ?**

L'un des résultats obtenus à Dolisie, est l'acceptation par le Conseil municipal de travailler avec la société civile. Ensuite, nous avons élaboré un cadre de réflexion regroupant la société civile, des services techniques de la Mairie et les directions techniques départementales en vue d'élaborer le plan d'assainissement de la ville. Ceci faisant suite à un financement obtenu du PCPA pour la collecte primaire des ordures ménagères.

**Est-ce que les services techniques de la mairie et les directions techniques départementales n'étaient pas réticents de travailler**

**avec une OSC ?**  
Au départ, les animateurs de ces services techniques étaient réticents.

Le plaidoyer que nous avons mené a permis la reconnaissance du travail que nous avons abattu sur le terrain. Etant donné que l'action (ramassage d'ordures ménagères) est très appréciée par les populations, la Mairie a été obligée de s'al-



Albanne Ndzaba Kongo

lier à nous. Pour la deuxième phase de ce projet, nous avons commencé à impliquer la Mairie de Dolisie, depuis l'élaboration des documents de présentation du projet que nous avons ensuite soumis à la troisième instruction du Fonds d'appui aux projets du PCPA.

Aujourd'hui, cette deuxième phase est à l'évaluation. Cette fois-ci la Mairie a donné sa contrepartie sans

aucun problème.

**Quelles sont les OSC qui ont bénéficié de votre expérience à Dolisie ?**

Nous avons incité l'Association des Amis de la terre (ANAT) à travailler avec nous. Grâce à cette collaboration et afin de vitaliser la dynamique collective, qui constitue le second objectif spécifique du PCPA Congo, nous avons soumissionné un projet à la Banque Mondiale. L'intitulé de ce projet est : *appui institutionnel et technique auprès des organisations de base communautaires*. La Banque mondiale a financé ce projet pendant quatre ans.

L'ANAT, à son tour, a appuyé des organisations à base communautaires du Niari.

Hormis le Niari, je voudrais souligner que ASA, forte de l'expertise acquise au PCPA, a fait partager ses compétences auprès des organisations de la Bouenza. Ainsi, notre association a participé à la mise en œuvre du Programme de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes rurales (PDARP) financé par la Banque Mondiale, dans la Bouenza.

**Qu'est ce que vous souhaitez à la nouvelle équipe qui va conduire le Copil ?**

J'attire l'attention des nouveaux membres du Copil que nous quittons les responsabilités au sein de la gouvernance du programme, mais nous sommes présents à tra-

vers nos associations. Nous allons, de quelque manière que ce soit, continuer à contribuer à la mise en œuvre du programme. Le message que j'adresse à la nouvelle équipe du comité de pilotage que nous allons voter tout de suite, c'est celui de l'unité, de l'amour, de la tolérance, et de la démocratie participative. Car si la tolérance n'est pas au cœur des débats, le Copil aura des difficultés à avancer. Si les nouveaux membres ne travaillent pas dans l'amour sincère et l'harmonie dans la prise des décisions, il risque de se créer un décalage entre le Copil et les membres.

**L'après PCPA ! Est-ce le plus dur qui commence ?**

Non, je ne pense pas que ce soit le plus dur. Si déjà tout ce que nous avons appris dans la gouvernance est appliqué au sein de nos structures, cela aurait immédiatement des répercussions sur les plateformes thématiques. Nous savons que l'un des enjeux de cette seconde phase du PCPA est de préparer l'après PCPA. Ces changements au cœur des plateformes thématiques donneraient une garantie quant à la construction d'un socle société civile forte, responsable et compétente. C'est cette initiative des plateformes avec une gouvernance optimale qui nous permettra d'atterrir en douceur et donc de préparer et d'envisager l'après PCPA.

Propos recueillis par :  
Thibault NGOYI

### ALTERNATIVES CITOYENNES

Siège: Case J 043 V OCH MOUNGALI III BRAZZAVILLE  
République du Congo

Email: com1\_pcpaongo@yahoo.fr / www.pcpaongo.org  
Tél: + 242 05 538 34 24 / 06 645 35 57

Journal édité le par le Programme Concerté Pluri Acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

**Directeur de publication** : Félix BATANTOU OUMBA

**Rédacteur en Chef** : Justin MAMBIKI

**Comité de rédaction** : Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Bernard MACKIZA, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

**Imprimerie**: Saint Paul / Brazzaville

**Tirage**: 2000 exemplaires

**Montage** : Service de communication du PCPA-Congo

## TOURNER LA PAGE ?

Tel s'intitule le discours circonstanciel de Bernard PETERSON, membre du comité de pilotage sortant et délégué du DEFAP (Service Protestant des missions) au PCPA Congo. Par ces mots, il a voulu passer un message profond en lieu et place d'un bilan, comme à l'ordinaire, ce 19 juin 2013, à cette grand-messe qu'est l'Assemblée plénière du PCPA Congo.

« Si je suis là, c'est pour vous demander la route. Pas pour faire un bilan. Je sais que je trahis ainsi la confiance du président de séance, mais, paradoxalement, il est difficile de faire un bilan à l'heure de tourner la page. Un bilan qu'on ne sera pas en mesure d'assumer. Un bilan, dont les conclusions engagent un avenir auquel on ne participera pas. Pour moi, en effet, il est l'heure de quitter le PCPA-Congo, de prendre congé de vous. Et dans ces circonstances, je n'aime pas le mot « bilan », ni l'exercice qu'il recouvre. Dans ces circonstances, « bilan » ressemblerait trop à « pour solde de tout compte ». Or, quand j'y pense (et ces dernières semaines, je n'ai cessé d'y penser), je ne suis pas prêt de solder mes comptes avec le Congo, ni même avec vous.

On ne passe pas 5 ans avec vous, ici ou là-bas, sans en garder des marques profondes et des souvenirs indélébiles. Aujourd'hui, je veux donc céder à l'exercice, sincère, de l'admiration et de la reconnaissance. Pour bien mesurer le degré de mon admiration, il faut souligner, encore une fois, combien (à mes yeux, en tous cas) le PCPA est un programme novateur, ambitieux, téméraire même, et difficile à mettre en œuvre. Qui laisse parfois, hélas, sur le bord de la route ceux qui ne veulent pas fournir l'effort réclamé.

Mais quel engagement, quelle endurance, quelle abnégation chez ceux qui ont relevé le défi. A eux, à vous, va mon admiration. Et ma reconnaissance pour ce que vous m'avez permis de vivre, pour la leçon stimulante que vous m'avez donnée.

Ces remerciements vont notamment à mes compagnons du Comité de pilotage. Qu'ils soient issus de la société civile ou des représentants ins-

titutionnels, qu'ils soient ici aujourd'hui ou qu'ils se soient éloignés prématurément (je pense à Georgette, à Roger, à Anne-Laure, à Jean Mermoz).

Un grand merci aussi aux membres de la Cellule exécutive (à Olga, à Alain et à leur équipe), et aux collaborateurs du CFSI (à Delphine et à



Bernard PETERSON (au premier plan) pendant les travaux de l'assemblée plénière.

ses supérieurs, Jean-Louis et Anne-Françoise, pour qui j'ai une pensée et qui attend avec impatience, à Paris, les résultats de nos travaux).

Il va sans dire que sans eux, rien ne se serait fait. Mais que d'heures de travail efficace et que d'efforts concentrés il leur a fallu consacrer au devenir de notre programme.

Avec vous, membres du Copil, de la Cellule exécutive et du CFSI, nous nous sommes retrouvés trois fois par an au moins, pour discuter, confronter, décider et partager. Partager des moments difficiles parfois.

Des moments que l'actualité rendait douloureux, comme ce 4 mars de l'an passé, ici à Brazzaville. Des moments de lassitude inquiète, comme

ces longues heures passées au plus profond des ténèbres équatoriales, dans un bus conduit par un habile trompe-la-mort. Des moments de tension aussi quand, faute de se connaître mieux, nous avons le sentiment de ne plus nous comprendre, de ne plus tirer à la même corde. Mais aussi des moments de plaisir, voire de bonheur. A danser dans

la fraîcheur du soir de Djambala. A partager un repas sous les étoiles de Ouesso.

Satisfaction aussi quand, après un dernier tour de table, nous avons la conviction que nos décisions étaient les bonnes, que nous avons fait le « boulot ».

Bonheur, enfin, quand, loin de nos débats nécessaires mais pas suffisants, nous rendions visite à ces associations, à vos associations, qui traduisent dans la réalité les ambitions de nos discours. Quelle émotion et quelle légitime fierté

alors ! Parce que nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait et vous devez être fiers de ce que vous ferez demain. A condition de ne jamais perdre de vue, de toujours mettre en avant les valeurs qui, à la fois, fondent notre programme et en dessinent l'objectif sans cesse poursuivi, qui en sont à la fois la base et la justification.

Le sacrifice de ces valeurs (respect des droits humains, culture de paix, partenariat et solidarité) et l'abandon des pratiques qui en découlent obligatoirement, entraîneraient l'échec de notre action.

Ce n'est pas une question de morale : personne ici n'a de leçon de morale à donner. La morale (et j'em-

prunterai cette dernière réflexion à Paul Ricœur, un philosophe protestant, dont on célèbre le centenaire cette année) la morale, dit-il c'est chercher à régir la relation aux autres par des impératifs. Autrement dit : c'est imposer aux autres des règles, que l'on ne s'applique pas toujours à soi-même, ajouteront quelques mauvais esprits.

A la morale, préférons donc l'éthique, dont les valeurs du PCPA font partie, l'éthique qui, pour Paul Ricœur, est la recherche, la « visée » de la vie bonne, pour et avec les autres, dans des institutions justes.

J'aime cette distinction entre pour les autres et avec les autres. « Pour les autres », tout le monde n'y arrive pas. Mais c'est relativement facile, compte tenu de la nature humaine, de ce qu'elle recèle de narcissisme, d'autosatisfaction, voire de goût pour la domination que le travail pour les autres peut satisfaire.

« Avec les autres », c'est beaucoup plus difficile. Cela demande de la disponibilité, de l'écoute, de l'humilité, le sens du compromis et de l'ouverture... aux autres. Efforçons-nous d'y parvenir.

« Ici commence ici ». C'est ainsi que Sony Labou Tanzi, cet immense écrivain congolais, a intitulé un de ses recueils de poèmes. Quelle expression curieuse ! Idiote même ! Une idée de poète quoi ! Et pourtant, laissons-nous porter par les mots : « ici commence ici ». Bien sûr, ici a commencé hier et ici se poursuivra demain. Mais c'est bien ici que commence ici. Et nulle-part ailleurs.

Je vous souhaite, de toutes mes forces, de réussir. Donnez-moi de vos nouvelles. Et de toute façon : on est ensemble. »

Bernard PETERSON

## « Le plus dur ne commence pas maintenant, mais il avait déjà commencé »

Une heure avant l'élection des membres du Comité de pilotage, lors de l'Assemblée plénière du PCPA Congo, tenue les 19 et 20 juin, à Brazzaville, nous avons rencontré Félix Batantou Oumba « Bajean », membre de l'Association Terre et Village, membre du Comité de pilotage (Copil) sortant du PCPA Congo. Au centre de l'entretien : son passage au Copil.

« Ya Bajean », ce surnom qui résonne fort dans le milieu du PCPA et de son comité de pilotage. S'il fallait qu'on retienne quelques moments de votre passage au comité de pilotage, ce serait quoi ?

Il y aurait beaucoup de choses à dire. Ce qu'il faut simplement retenir, c'est qu'au PCPA Congo, on a, vraiment, fonctionné de façon très participative, dans la démocratie, c'est-à-dire dans la plus grande liberté d'expression. C'était le principe de décision. Le mot principal de la décision était le consensus. Mais à un certain moment, quand le consensus avait du mal à se dégager, on procédait au vote. Sur cette base, on peut dire qu'on a fonctionné de façon démocratique.

**Qu'est ce que le PCPA Congo a apporté à votre organisation ?**

Dans le cadre de notre structure, le PCPA Congo a apporté beaucoup de choses. Nous avons participé à plusieurs formations dans le domaine du plaidoyer. Vous savez que la plupart des Organisations de la société civile (OSC) congolaises méconnaissent les méthodes du plaidoyer. On a connu ces méthodes. Ce qui nous reste, c'est de préparer les conditions pour mener concrètement les plaidoyers, vis-à-vis des Pouvoirs publics et/ou des décideurs.

**Comment avez-vous pu mettre en pratique les acquis du PCPA Congo pour faire avancer l'ATV ?**

Dans le cadre du PCPA Congo, nous avons fait une réflexion dans le cadre du tronçon de route dans la périphérie de Brazzaville, au quartier Kibina (actuellement fait partie de l'arrondissement 8 Madibou, administrativement).

Nous avons réfectionné ce tronçon,



Félix Batantou Oumba « Bajean »

avec les populations bénéficiaires que sont les riverains de cette route. Ils ont participé avec nous à la mise en œuvre des activités du projet afin d'acquérir l'expertise d'entretien d'une route en terre.

Cela a été un apprentissage pour eux de sorte que, régulièrement, ils entretiennent cette route qui leur donne accès au reste de l'arrondissement. C'est cela que nous avons fait principalement dans le cadre du

PCPA et de son Fonds d'appui aux projets.

Puis nous avons réfléchi avec les maraîchers de la rive droite du Djoué sur le problème de la fumure parce qu'il se pose avec beaucoup d'acuité.

Et comme alternative aux engrais vendus dans le commerce, nous leur avons montré comment on peut préparer une fumure organique à partir des herbes qui flottent sur le Djoué.

**Nous imaginons que vous aviez eu à rencontrer des difficultés lors de votre exercice au comité de pilotage. Dites-nous comment vous êtes parvenus à les surmonter ?**

C'était toujours par la discussion, le dialogue, l'expression libre puisqu'on est plusieurs parties prenantes dans le comité de pilotage du PCPA : il y a des organisations fran-

çaises, des organisations congolaises (qui sont les plus nombreuses), et des pouvoirs publics français et des pouvoirs publics congolais. Ces quatre types d'acteurs n'ont pas les mêmes habitudes, c'est ce qui faisait qu'il y ait les contradictions ou les divergences de vue. C'est par la discussion, le dialogue que nous avons résolu cela.

On a beaucoup parlé de l'après

**PCPA Congo. Peut-on dire que le plus dur commence ?**

Le plus dur avait déjà commencé. En tout cas, pour nous qui sommes des anciens dans cette dynamique associative, nous avons connus le faible impact d'un certain nombre de programmes, du fait de la non prise en compte de leur pérennisation. Depuis le lancement du PCPA-Congo, cette idée nous est revenue, pour qu'on ne demeure pas dans un éternel recommencement. Il faut qu'un programme ou un grand projet laisse des traces dans le pays.

C'est pour cela que, dès le début, en tout cas, cet horizon de l'après PCPA était déjà perçu par beaucoup d'entre nous. Maintenant, nous remettons cela à l'ordre du jour avec les nouveaux qui nous remplacent au comité de pilotage.

Nous disons attention ! Nous n'avons plus que trois ans pour passer à l'après PCPA. Et cela se prépare dès maintenant.

**Qu'est ce que vous souhaitez à la nouvelle équipe du comité de pilotage ?**

Je souhaite à la nouvelle équipe d'être très contributive, parce que le comité de pilotage est un endroit qui donne des orientations stratégiques. Il faut réfléchir, et quand on a bien réfléchi sur l'ordre du jour, sur les documents qu'on a reçu, on pourra mieux contribuer puis partager aussi.

Propos recueillis par :  
Thibault NGOYI

**Les bonnes pratiques associatives à respecter (Référentiel à l'intention des OSC membres du PCPA) :**

- Rendre des comptes et se soumettre au contrôle;
- Bien gérer les ressources humaines et pratiquer l'égalité des chances;
- Planifier son action, évaluer les projets et les activités;
- Se doter d'une identité et se présenter;
- Faire circuler l'information en interne et communiquer à l'externe.



Ange Laurent Biond Coddy

## « Ma participation comme membre au comité de pilotage (Copil) du PCPA Congo a été une expérience enrichissante »

Ange Laurent Biond Coddy membre du comité de pilotage de mars 2012 au 30 juin 2013, Président de Dimpa IESRM en France. Malade, il n'a pu participer à l'assemblée plénière à Brazzaville. Il a répondu à notre sollicitation pour recueillir son témoignage au sujet de son passage au comité de pilotage.

« Ma participation comme membre de la Cellule exécutive et des différents membres des OSC. Congo a été une expérience enrichissante, tout d'abord, dans la poursuite du renforcement des OSC Congolaises en vue de leur participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le renforcement de leur crédibilité envers les populations et les Pouvoirs publics. J'ai été marqué par tous les échanges entre OSC et entre les OSC et les Pouvoirs publics durant les différentes sessions qui ont eu lieu, les séances de restitution des réunions du Copil ont également été des points forts, j'ai souvenir de bonnes relations tant professionnelles qu'associatives ou humaines tissées avec les uns et les autres aussi bien au niveau du Copil, que



Ange Laurent Biond Coddy

J'ai également apprécié la visite des différents chantiers des projets financés par le PCPA. Sur le plan personnel, mon passage au Copil, a également été un réel plaisir. J'ai pu partager des moments de « fou-

rire » avec l'équipe des « frères et sœurs du nord ». Des échanges constructifs et enrichissants avec tout le personnel de la Cellule exécutive desquels je garde un très bon souvenir ».

**« Je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin, m'ont assisté, soutenu,... »**

« Je n'ai pas pu participer à la dernière session du Copil du 18 juin ni à l'assemblée plénière de la phase II du programme qui s'est tenue du 19 au 20 juin 2013. En effet, je m'apprêtais à y participer, tout avait été prévu, billet d'avion acheté, réservation d'hôtel etc. quand, j'ai été, le mardi 12 juin, victime d'un malaise qui m'a obligé contraint à être hospitalisé durant 8 jours. Les médecins avaient soupçonné un « A I » (Alerte à

l'Infarctus). Aujourd'hui, je peux vous rassurer que tout va bien. DIEU merci. Tous les examens pratiqués n'ont rien donné de mauvais ni d'alarmant. J'ai repris mes activités quotidiennes.

Je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont assisté, soutenu, par leurs messages, leurs prières et leurs appels téléphoniques. J'ai été tenu informé du déroulement des travaux de l'Assemblée plénière comme de l'élection du nouveau Copil à qui je souhaite bon travail et surtout beaucoup de courage et d'abnégation.

Car c'est la dernière ligne droite pour notre programme et la tâche reste immense et passionnante avec l'élargissement aux deux nouveaux départements ».

J.D.M.

Marcel Moukoko

## « Etre membre du Copil...implique une disponibilité, une discipline et aussi une fertilité d'esprit... »

Voici huit ans qu'il préside aux destinées de l'ANAT (l'Association Nationale des Amis de la Terre) née de la volonté des jeunes sortis de l'université et aimant le travail de la terre.

Il a été élu par l'Assemblée plénière du PCPA pour son premier mandat au comité de pilotage (Copil).

Pour Marcel Moukoko, « Être membre du Copil n'a de sens que si l'on fusionne avec



Marcel Moukoko

cette responsabilité. Ce permis de m'informer, un peu plus, qui implique une disponibilité, sur le travail des six mois à venir,... une discipline et aussi une Grâce au règlement intérieur je connaissais les missions du Copil. Ma participation aux différentes réunions préparatoires et de restitution des Copil depuis juin 2010, m'a permis de comprendre, sans détour, que c'est bien le cerveau, le Conseil mes collègues, de m'informer d'Administration du PCPA Congo, si vous voulez, sans que je ne revienne souvent. Il y a eu des témoignages des membres sortants et des anciens, qui m'ont

J.D.M.

## Léa Amandine Moussabote Loukoula, l'expérience à toute épreuve

Chargée des questions administratives et financières à l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), Léa Amandine Moussabote Loukoula est une femme à découvrir. Sa singularité s'explique par son savoir, son savoir-être et son savoir-faire. Au total, dix années qu'elle a consacrées à la détresse des Congolais. Gros plan sur celle que des Brazzavillois désignent, à tort ou à raison, par l'héroïne des droits humains.

En 2003, quand Léa Amandine décide de s'engager dans la défense des droits humains au sein de l'OCDH, elle n'avait pas prévu l'ampleur que prendrait son acte.

Intimidations, pressions, injures : la défense des droits humains c'est le stress garanti.

Malgré cela, Léa Amandine n'a pas désarmé. Cerise sur le gâteau : depuis le 20 juin 2013, elle a été élue membre de l'assemblée plénière du prestigieux Programme Concerté Pluri-Acteurs, PCPA Congo, dont le Chef de File est le Comité Français pour la Solidarité Internationale (Cfsi).

Depuis 2007, Léa Amandine collabore avec les instances dirigeantes de ce programme ambitieux, en tant que membre de l'OCDH.

D'ailleurs, le jour de son élection au comité de pilotage (Copil), elle déclare : « Être membre du comité de pilotage, implique beaucoup de responsabilités et de sacrifices person-

nels. Pour cela, je compte apporter ma part d'énergie, ma part de travail au comité de pilotage, Léa Amandine Moussabote Loukoula a été dési-



Léa Amandine Moussabote Loukoula

gnée, présidente des travaux de la prochaine session de cette instance, en novembre prochain, à Brazzaville. Au sortir de la sa première parti-

icipation au comité de pilotage, le 21 juin, elle déclare : « Je voudrais féliciter les membres sortants du comité de pilotage qui de part leur courage, leur sens de responsabilité et leur engagement, ont donné de leur mieux pour la réussite, le succès et l'avancement du Copil. Ce qui m'a marqué, c'est l'excellente teneur des débats, cette impulsion donnée aux travaux, ce climat de fraternité.

Et, de ce que cette session a permis à toute personne désireuse de s'exprimer ou de soulever telle ou telle autre question de parler sans ambages. Compte tenu du travail immense qui nous attend, nous (membres du Copil) devons, nous serrer les coudes.

J'ai, fortement, été informée sur le Copil par, mon chef, Roger Bouka Owoko. Ses renseignements déjà m'ont permis d'avoir une lecture positive du comité de pilotage ».

J.D.M.

## Cédric Le Bris, Responsable de la mission de coopération internationale, Département des Yvelines.

### « Cette réunion nous a aidé à prendre conscience de l'héritage considérable qui nous est laissé »

**Vous avez été membre du comité de pilotage dans la phase pilote du PCPA Congo. Vous voilà de retour, quel commentaire faites-vous de votre retour au sein du comité de pilotage?**

Nous avons décidé de ce retour conjointement avec notre partenaire au Congo, le Conseil départemental de la Cuvette. Considérant que le PCPA élargissait ses activités à la Cuvette, il nous semblait tout à fait naturel de rejoindre ce programme qui nous avait déjà fait forte impression en 2010, lors de sa mise en place.

Ce retour s'est effectué à l'occasion de l'Assemblée plénière de juin dernier, qui nous a donné l'occasion de



Cédric Le Bris

constater l'engouement croissant autour du PCPA, le nombre d'adhé-

sions nouvelles est là pour en témoigner.

Entre ces deux dates, un énorme travail a été réalisé pour asseoir la crédibilité du programme, et plus largement de la société civile en tant que partenaire légitime des politiques publiques, et il faut rendre hommage, de ce point de vue, au dévouement de la Cellule exécutive et à l'engagement constant des membres du Comité de pilotage de la phase précédente, qui ont achevé leur mandat sur cette belle note.

**quels vous venez de participer le 21 juin 2013?**

Il s'agissait d'une réunion de transition entre les élus sortants et ceux désignés au cours de l'Assemblée close la veille. Elle était importante car il s'est agi de transmettre aux nouveaux délégués non pas tant le bilan des actions réalisées, mais l'esprit et la philosophie avec lesquels ces actions ont été rendues possibles. Leur message, tel que je l'ai compris, a été le suivant : sans vision de l'avenir, sans solidarité entre les membres du Comité, sans volonté de consensus, sans éthique dans la mise en œuvre,

**Comment appréciez-vous les travaux du comité de pilotage aux-**

(Suite page 12)

## Un passage de témoin enrichissant

**Nouvellement arrivés au Comité de pilotage (Copil) à l'issue de l'assemblée plénière du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) de juin 2013, par une interview croisée Gaston Ignoumba et Jean Aimé Mouloungui ont voulu donner leurs impressions à la rédaction d'Alternatives Citoyennes.**

En répondant à la question de savoir quelle a été sa réaction après avoir été élu membre du comité de pilotage du PCPA, Gaston Ignoumba, représentant la collectivité locale du Niari affirme : « J'ai été élu membre du comité de pilotage pour le compte des collectivités locales congolaises. Je représente précisément le Conseil départemental du Niari. C'est à la fois un sentiment de joie et de responsabilité. Sentiment de joie parce je suis élu. Sentiment de responsabilité parce que je me rends compte que le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) attire l'attention des Pouvoirs publics. Je trouve là une grande responsabilité. Nous sommes en train de préparer l'après PCPA et comme au niveau



Gaston Ignoumba

du ministère du Plan on est entrain de mettre en place une direction générale du partenariat dans le cadre du développement local, cette initiative du gouvernement arrive à point nommé. Je souhaite que le PCPA soit identifié comme un partenaire

sûr pour accompagner le gouvernement dans ce programme.

J'ai perçu, en quelque sorte, un renforcement de responsabilité entre l'assemblée plénière intermédiaire et l'assemblée plénière (AP) qui clôt une phase et en lance une autre. Selon le règlement intérieur, nous aurons trois réunions, trois retrouvailles du comité de pilotage par année. Pour les trois ans à venir, nous allons nous retrouver au moins 9 fois en Copil et seulement 2 fois en AP. Au sein du Copil, il y a donc plus de responsabilité, plus de travail et plus de réflexion.

C'est un baptême de feu lorsqu'on arrive à la session du comité de pilotage pour la première fois. On n'a aucun repère. Ce qui m'a le plus marqué c'est la manière dont cette institution fonctionne. Dès le départ, on vous montre que le climat est à la détente. On mélange la détente, finalement, à la responsabilité, je sors de là avec de très bonnes impressions. J'espère que les amis Français et Congolais allons, ensemble, continuer ce combat ».

De son côté, Jean Aimé Mouloungui, de l'association Yidika qui est à sa première expérience au sein du programme, répond : « c'est de l'émotion parce qu'en si peu de temps, des gens que je ne connaissais pas ont pu se faire une opinion de l'association que je représente et de ma personne et m'ont apporté leurs suffrages. Ils auraient pu se désintéresser pour dire que celui-là ne nous intéresse pas et pourtant tout le monde s'est exprimé. Je suis touché de cette marque de considération.

Le monde des OSC congolaises et française qui m'accepte pour travailler avec les autres dans ce programme ».

**« Cela m'a permis de prendre le pouls de ce qui se fait au comité**



Jean Aimé Mouloungui

**de pilotage »**

C'est avec une grande émotion que le vice-président de Yidika est sorti des travaux du comité de pilotage auxquels il participait pour la première fois. « Grande émotion, cela a été facilité par les propos des membres sortants qui ont voulu être présents pour marquer ce passage de témoin et qui nous ont enrichi de leurs conseils et des fruits de leur expérience. Ces travaux m'ont permis de prendre le pouls de ce qui se fait au comité de pilotage. Certes ! Quand on se limite aux documents qui définissent les différentes missions du comité de pilotage et, de son rôle, on n'appréhende pas grand-chose. Dans le vif, j'ai compris que le comité de pilotage est une plateforme

dans le programme où il y a beaucoup de réflexions, beaucoup de productions individuelles en amont, une concertation en pleine séance et beaucoup de sens de responsabilité. Car, il va falloir prendre des décisions qui engageront tous les membres du programme et qui contribueront au déploiement du programme. Beaucoup de responsabilités parce qu'une mauvaise décision peut tordre le cou au travail fait depuis beaucoup d'années ou créer des freins dans l'avancement du programme » a-t-il affirmé.

**« Très rapidement beaucoup des choses vont changer, à partir de septembre »**

Jean Aimé Théotune Mouloungui, actuellement membre du comité de pilotage du PCPA, projette l'avenir avec optimisme. Il part des changements dans la manière de faire.

« Très rapidement, beaucoup des choses vont changer, à partir de septembre 2013. Quelque chose de majeure, c'est la réorientation de la vision de Yidika. Le projet éco-centre à Pointe-Noire, à notre avis, s'intègre bien dans la réflexion que nous avons commencé à mener, tous ensemble, depuis ces deux jours de l'Assemblée plénière sur le post-PCPA. Nous pensons en toute modestie que le projet éco-centre peut être un élément de réponse pour le tissu associatif ponténégrin - de Pointe-Noire - en particulier et après tout le tissu associatif national » a expliqué Jean Aimé Théotune Mouloungui.

Emile Lorie Massala

*(Suite de la page 11)*

...et sans respect des responsabilités prises, le Comité de pilotage ne pourra pas jouer son rôle moteur dans l'orientation et dans la consolidation du PCPA.

Cette réunion nous a aidé à prendre conscience de l'héritage considérable qui nous a été laissé.

**Auriez-vous un commentaire sur les enjeux de la phase 2 du PCPA Congo (2013 - 2016)?**

Cette phase 2 du PCPA doit préparer la phase 3... qui sera normalement sans le PCPA !

L'un des enjeux des trois prochaines années est, en effet, de conforter suffisamment le fonctionnement collaboratif entre acteurs de la société civile, de rendre incontournable, pour les autorités, le dialogue avec les représentants de la société

civile, et que la société civile gagne définitivement son autonomie.

Pour parvenir à cette fin, il va falloir consolider le rôle des plateformes thématiques créées lors de la précédente phase, poursuivre le travail de renforcement individuel des capacités des OSC, accentuer l'ouverture vers les partenaires potentiels des OSC (autorités publiques ou bailleurs de fonds) et multiplier les expériences concrètes de partenariats

avec les Pouvoirs publics qui serviront de faire-valoir pour toutes les OSC. Bien sûr, la question de l'institutionnalisation d'un mouvement national de la société civile, que le PCPA actuel semble préfigurer, sera aussi à l'ordre du jour : on aura toujours besoin d'un bras exécutif pour entretenir les rapports avec les partenaires.

Propos suscités par :  
Justin Ducker MAMBIKI

## Le PCPA à l'heure des bilans

# Des bénéficiaires enthousiastes quant aux résultats positifs des projets

**Pour une présentation de ses activités réussies en Afrique, les Programmes Pluri – acteurs ont sélectionné quelques-uns de ses projets dont la mise en usage et les résultats font l'unanimité auprès des observateurs.**

Ainsi, pour le cas précis du Maroc, le programme pluri-acteurs a mis sous la loupe sa « *Vision concertée du développement démocratique axé sur la jeunesse* ». Cette réussite est le corollaire, tout d'abord, d'une forte demande des organisations marocaines, membres du programme pluri-acteurs. Ensuite, il y a eu l'usage méthodique d'une approche pluri-acteurs dans la mise en place du projet, tout comme dans sa mise en œuvre. Ces deux astuces ont été galvanisées par la volonté de la création d'une plateforme destinée au renforcement des capacités des acteurs. Cette plateforme a été, en réalité, un véritable espace de concertation, de discussions, d'échanges pour penser les insuffisances de la corporation et des communautés concernées.

Au départ, le but cardinal de cette vision était de faire de la jeunesse marocaine un levier essentiel du développement humain, solidaire et



**Sdmir Tounzi**  
(PCPA Maroc)

démocratique, dans le cadre d'une approche concertée et pluri acteurs.

Pour ce faire, le Programme Concerté Maroc –PCM- autrement dit le PCPA Maroc s'était fixé, entre autres objectifs spécifiques, la constitution d'un espace de dialogue, de concertation et de réflexion des organisations de la société civile marocaines engagées sur les problématiques des jeunes ; la promotion de l'implication active et efficace des jeunes dans le développement terri-

torial local et dans le processus de changement démocratique ; l'accompagnement et le renforcement des capacités des organisations de la société civile membres du réseau pour influencer sur les politiques publiques nationales.

Ainsi, la mise en usage des activités a jeté, à moyen terme, les bases de la contribution à la mise en œuvre de la stratégie du programme pluri-acteurs marocain, et à long terme, l'opérationnalisation des choix stratégiques, tout en inaugurant une réflexion permanente sur les outils et les moyens de pérennisation du réseau.

Organisés en trois chantiers, le premier a favorisé l'appui des jeunes à s'organiser dans le cadre des conseils des jeunes dans la perspective de faire entendre leur voix par tous et inscrire leurs attentes dans les politiques nationales et dans les dispositifs de concertation à l'échelle nationale et territoriale. Le deuxième chantier a, quant à lui, renforcé l'ancrage territorial des actions menées par les membres, en améliorant la mise en convergence des actions menées dans les territoires par les organisations de la société civile, les Pouvoirs publics déconcentrés et les Collectivités territoriales. Le troisième a renforcé les capacités collectives des acteurs de la société civile à agir et à contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la jeunesse, en appuyant la structuration et la professionnalisation de ses membres.

### La Guinée Conakry : une réussite parmi tant d'autres

Pour le cas de la Guinée Conakry, le Programme pluri-acteurs (Projeg –Programme concerté de Renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéenne-) affiche, là aussi, un succès sans précédent, notamment à travers la reconstitution d'un bloc social. Cette mutation

sociale a permis le retour du pays vers l'Etat de droit et les élections présidentielles, en 2010. La société civile a contribué efficacement à la réforme du code minier promulgué en septembre 2011. Aussi, le PCPA a-t-il été le levain de la participation de plus de 1000 jeunes à l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse en Guinée Conakry. Le Projeg a permis également la formation de plus de 400 élus à l'identification et à la mobilisation des ressources ainsi qu'à la construction du budget local. 600 associations guinéennes et



**Abdoulaye Bella Diallo (PCPA Guinée)**  
échangeant avec **Jean Louis Vielajus**  
(Délégué général du CFSI)

françaises sont mobilisées autour du Programme Pluri-acteurs.

Pour l'atteinte de ces résultats, le PCPA a mis en place 145 projets dont 125 au niveau local et 20 au niveau national. Ainsi, 28 projets ont contribué à l'amélioration des politiques publiques, notamment dans la bonne gestion des ressources publiques dans le domaine minier ou dans la fiscalité locale. La consolidation de la démocratie en Guinée Conakry n'est pas en reste : des actions tous azimutes, ont été entreprises dans la restructuration de la démocratie, le respect des droits humains, l'apprentissage et l'expression démocratique des jeunes, la citoyenneté et l'accès des femmes à leurs droits. La résolution des conflits étant une des priorités du Programme en Guinée, des actions pertinentes ont été menées au ni-

veau local et national, dans, l'intention de favoriser un climat apaisé entre jeunes et Pouvoirs publics, à travers le dialogue permanent, tout en favorisant l'accès des uns et des autres aux ressources minières et foncières.

### Le PCPA « Jousour » Algérie, une construction progressive et constructive

Le PCPA Algérie vise le renforcement du mouvement associatif algérien par des impacts tangibles au bénéfice des populations, dans ses deux secteurs cibles : l'enfance et la jeunesse. Il a connu en 2006, une phase préalable qui a permis d'élaborer, avec un premier noyau d'acteurs, en Algérie et en France, les orientations stratégiques, l'architecture et le fonctionnement du programme. Jousour compte, actuellement, 125 membres.

Entre 2008 et 2012, Jousour, c'est 101 projets développés par les associations algériennes au profit de 165 000 bénéficiaires (60 000 directs et 105 000 indirects). Ce fai-



**Hocine SMAALI (PCPA Algérie)**

sant, les associations ont élargi leur base sociale (plus d'adhérents et sont soutenu par des petites et moyennes entreprises de proximité, ce qui atteste d'une crédibilité et de qualité d'action).

(Suite page 13)

Lancement officiel des activités des ONG bénéficiaires de subvention du PAREDA :

## Olga KABANABANDZA a présenté le projet porté par le CFSI

Vendredi 19 juillet 2013, la salle de réunion du ministère de la justice a servi de cadre au lancement officiel des activités des organisations non gouvernementales bénéficiaires de la subvention du Projet d'Action pour le Renforcement de l'Etat de Droit et des Associations (PAREDA). Cinq organisations ont présenté leurs projets parmi lesquelles le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) dont le projet a été présenté par Mme Olga Mireille KABANABANDZA, Coordonnatrice du PCPA Congo.

L'action du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) pour le PAREDA porte sur « des Plateformes thématiques structurées et pérennes pour le dialogue société civile et pouvoirs publics en République du Congo ».

Son partenaire congolais pour la mise en œuvre de cette action est l'Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP). Ses groupes cibles sont cinq (5) Plateformes thématiques :

« Développement rural et agricole » ; « Droits humains et groupes vulnérables » ; « Eau et Assainissement » ; « Education - Formation - Insertion » ; « Santé ».

Le coût du projet est : 150 000 euros soit 98 393 550FCFA pour une mise en œuvre de 18 mois.

120 OSC sont concernées par le projet.

L'objectif général du projet est de : Renforcer les dynamiques collectives structurantes et durables au sein de la société civile congolaise en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Ses objectifs spécifiques sont : Améliorer la cohésion, la représentativité et la légitimité de 5 plateformes thématiques, espaces de concertation entre Acteur non étati-

que (ANE) ; Renforcer les capacités des PFT à maîtriser les environnements institutionnels national et international dans lesquels elles s'inscrivent ; Renforcer les capacités techniques des plateformes thématiques en animation et leur capacité à mener des actions de plaidoyer.

Les principales activités de ce projet sont : Bilan du fonctionnement et



Olga Mireille KABANABANDZA, présentant le projet du CFSI

des activités réalisées, renouvellement de la composition et définition des nouvelles modalités de fonctionnement des 5 Plateformes thématiques ; Rencontres d'information institutionnelle ; Formations sur les

politiques publiques et le fonctionnement de l'Etat ; Participation à des rencontres internationales ; Formations des animateurs et des membres au plaidoyer.

Le projet du PCPA s'est assigné pour résultats : les plateformes thématiques ont défini démocratiquement leur gouvernance et leur fonctionnement ; Produits : 5 bilans, 5 règlements intérieurs, 5 chartes ont été élaborés collectivement ; les plateformes thématiques ont amélioré leurs connaissances des politiques publiques nationales et le contexte international dans lequel elles s'inscrivent ; Produits : 5 fiches techniques et pédagogiques - sur des politiques publiques sectorielles nationales, les traités et conventions ratifiés par le Congo - sont élaborés par les plateformes thématiques ; les plateformes thématiques ont des modalités d'animation qui leur permettent de développer leurs capacités en production de positions communes vis-à-vis des politiques de leurs secteurs d'intervention ; Produits : 5 notes de position commune sont définies collectivement. 5 plaquettes de présentation institutionnelle des PFT sont publiées.

L'exposé de la Coordonnatrice de la Cellule Exécutive du PCPA Congo a été axé sur trois points : la présentation de l'outil PCPA ; la présentation

des plateformes thématiques du PCPA et la présentation du projet financé par le PAREDA.

« Au Congo il (le PCPA) existe depuis 2008, est mis en œuvre dans 7 localités : Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Niari, Plateaux, Pointe-Noire, Sangha.

Il compte 121 membres depuis le 1er juillet 2013 pour sa nouvelle phase 2013- 2016 : 112 OSC membres du PCPA Congo, dont 98 congolaises et 14 françaises comprenant 3 syndicats (2 congolais et 1 français) ; 9 Pouvoirs publics, dont 5 collectivités locales (1 française et 4 congolaises) et 4 ministères (1 français et 3 congolais). Il est porté par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). Il bénéficie du financement de l'Agence française de développement (AFD), de l'Union Européenne et du Ministère du Plan au Congo. Il a un budget de 2.800.000 euros/ 1.836.679.600 Frs CFA. Les objectifs spécifiques du PCPA : Renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises ; Renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise ; Renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires » a déclaré Mme Olga Mireille KABANABANDZA.

(Suite page 14)

## Le PCPA à l'heure des bilans

(Suite de la page 12)

Elles ont élargi également leur base partenariale avec les pouvoirs publics locaux sur les territoires et entre associations algériennes de territoires différents et avec des associations françaises, maghrébines et européennes et des collectivités locales françaises.

En application du document cadre de partenariat signé entre l'Algérie et la France en décembre 2012, l'Agence française de développement a annoncé, à la fin du mois d'avril 2013, sa décision de soutenir

les activités du programme pour une deuxième phase, de 30 mois, qui est officiellement lancée depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Cette phase de consolidation répond à plusieurs enjeux.

L'un des enjeux est la valorisation de l'action associative pour la rendre incontournable. Le renforcement de capacités en conception de projets, dialogue pluri-acteurs et formalisation de capitalisation d'expériences est également un enjeu d'importance. L'extension géogra-

phique et le soutien des dynamiques collectives et l'élargissement des espaces de concertation aux pouvoirs publics locaux et nationaux constitue également un enjeu majeur.

Noter que les associations font la promotion de la valorisation de l'engagement civique, de la citoyenneté avec un véritable enjeu : la nécessaire complémentarité entre elles et les pouvoirs publics pour la création d'emploi pour une jeunesse qui a perdu ses repères en lui facilitant

une intégration sociale par le travail. Par ailleurs, les associations s'investissent de plus en plus dans le travail de réseaux : régionaux, thématiques, maghrébins, euro-méditerranéens.

« Quand la puissance publique regarde la société civile organisée, elle doit se rappeler qu'elle peut faire agir deux fonctions : la concertation et la consultation au lieu de l'instrumentation et du contrôle » a conclu Hocine SMAALI.

Jean Bruno Mitsoko

## Appel à propositions 2013 FONDS D'APPUI AUX SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD

Dans le cadre des projets financés sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (SCS), ancien Fonds Social de Développement, l'Ambassade de France au Congo lance un appel à propositions afin de procéder à une nouvelle vague de financement de microprojets de développement pour la fin d'année 2013.

**Date limite de dépôt des notes de synthèse :  
31 août 2013, à 22h.**

L'objectif du Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud est de lutter contre la pauvreté grâce au renforcement des organisations de la société civile congolaise. Les actions soutenues par le projet SCS 2013-2016 s'inscriront dans trois secteurs d'intervention prioritaires :

**l'accès des populations aux services essentiels** : il s'agira d'améliorer l'accès aux services de base considérés comme les plus critiques par la partie nationale, à savoir d'une part la santé et le secteur social, et d'autre part l'eau et l'assainissement.

**l'insertion économique** : il s'agira de contribuer à l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle qualifiante et d'impulser des dynamiques micro-économiques (initiatives de création de revenus et d'emplois)

**la gouvernance démocratique** : il s'agira de concourir à l'amélioration de l'état de droit et la promotion / protection des droits humains.

**De manière transversale, le projet SCS veillera à structurer davantage les acteurs de la société civile** en développant les compétences des associations en matière de dialogue politique et de plaidoyer, et en appuyant des initiatives collectives et de renforcement de réseaux.

Les structures bénéficiaires d'une subvention sur le SCS peuvent être :

des **personnes morales de droit privé issues de la société civile** (ONG, associations, coopératives...);

des **personnes morales de droit public à caractère local** : collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Les lignes directrices de l'appel à projet ainsi que le formulaire de rédaction de la note de synthèse, à remplir par ordinateur, sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France au Congo ([ambafrance-cg.org](http://ambafrance-cg.org)), rubrique « Fonds social de Développement ».

**Pour toutes demandes d'informations ou de clarification :**  
[scscongo@gmail.com](mailto:scscongo@gmail.com)

## Lancement officiel des activités des ONG bénéficiaires de subvention du PAREDA :

(Suite de page 13)

Notons que depuis mars 2011, le Comité de pilotage du PCPA avait décidé le regroupement de ses membres en plateformes thématiques.

Leur objectif général est de : renforcer les dynamiques collectives structurantes et durables au sein de la société civile congolaise.

Comme objectifs spécifiques, les plateformes vont : Echanger les connaissances et pratiques pour se renforcer mutuellement ; Elaborer des positions communes aux OSC d'un même secteur; Concevoir et mener des actions de plaidoyer ; Veiller sur les agendas des politiques publiques ; Impulser la structuration des organisations de la société.

### **Quatre autres projets présentés**

Outre le projet du CFSI, quatre autres projets ont été présentés dont deux sont

mois. Le coût du projet est de 199 506 Euros.

**Jeanne NGOUMA YOUNBERE**, a présenté le projet de l'Association Femme Evangile et Développement (AFED) :

« *Appui à la promotion, la protection des droits des femmes veuves et des orphelins* ». L'action d'AFED se focalisera dans les organisations féminines des Eglises membres de l'œcuménisme, femmes veuves, et autres organisations de la société civile (OSC), ainsi qu'au niveau des responsables communautaires. Ce projet sera mis en œuvre à Brazzaville (arrondissements 2, 4, 6 et 8) pendant 14 mois pour 116 491 Euros.

**Agnès KOUBIKANI** : son exposé a porté sur le projet de l'Association Nationale pour l'Education Périnatale (ANEP) :

« *Appui à la prise en charge médicale, nutritionnelle, d'hygiène et formation professionnelle des détenus de la maison d'arrêt de Pointe-Noire* »  
Ce projet sera exécuté pendant 18 mois à Pointe-Noire. Le coût de ce projet est : 147 599 Euros. Ce projet vise à améliorer les conditions des détenus de la maison d'arrêt de Pointe-Noire, favoriser leur accès aux services sociaux de base, et surtout accompagner leur réinsertion à travers la formation professionnelle.



*Les officiels à la cérémonie de lancement*

portés par les OSC membres de l'Assemblée plénière du PCPA : l'Association Nationale pour l'Education Périnatale (ANEP) et le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD).

**Natalie KLEIN** : a présenté le projet de l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement et au Développement (ACTED). En partenariat avec le Comptoir Juridique Junior (CJJ) ACTED mettra en œuvre à travers la subvention PAREDA l'action visant à la « *Promotion des droits des femmes et amélioration de la situation des femmes en République du Congo* ». Le projet s'exécutera dans les départements de Brazzaville, de la Sangha, de Pointe-Noire, du Niari et de la Cuvette. La durée du projet est de 12

**Clotaire LOUBELO NSILOULOU** : a présenté le projet du Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD) : « *Réinsertion de l'Evaluation des politiques publiques de développement dans deux secteurs du DSCERP (PREPDS – DSCERP à Brazzaville, Pointe-Noire et dans 7 autres départements)* ». Ce projet vise le renforcement des capacités des organisations de la société civile à travers des formations en techniques de suivi et évaluation pour favoriser leur implication dans le processus d'évaluation des politiques publiques. Ce projet bénéficie de 147 599 Euros.

**Justin Ducker MAMBIKI**

## Plate-forme « Education - Formation - Insertion » - Apprentis Auteuil de France - Association l'Heure Joyeuse du Maroc

### Echange d'expériences Sud-Sud sur le bon chemin

Prélude à l'assemblée plénière du PCPA, tenue à Brazzaville, du 19 au 20 juin 2013, la plateforme « Education-Formation et Insertion » a organisé, du 11 au 14 juin 2013, un atelier avec la participation de son partenaire Apprentis Auteuil de France et l'Association l'Heure Joyeuse du Maroc dont le directeur, Karim El Kerch, a partagé l'expérience de son organisation au sujet de l'éducation, de la formation et de l'insertion. Un échange *Sud-Sud* bénéfique pour la plate-forme « Education-Formation et Insertion » du PCPA Congo. Alternatives Citoyennes s'est entretenu avec Karim El Kerch.

L'atelier sur l'échange avec les de l'insertion professionnelle pour organisations de la société civile des jeunes en situation précaire et de la plate-forme « Education, Formation et Insertion » vient de prendre fin, qu'est ce qui vous a marqué?



**Les participants à l'atelier**

Premièrement, c'est un atelier important puisqu'on essaie de développer un échange Sud-Sud entre le Maroc, un pays d'Afrique et le Congo.

On a eu pas mal d'échanges économiques entre les deux pays et là on essaie de les renforcer pour toucher la société civile, participer à son développement.

J'ai reçu l'invitation de participer à un atelier à travers notre partenariat avec les Apprentis d'Auteuil, notre partenaire depuis 12 ans au Maroc. Nous avons, dans ce cadre, développé un dispositif qui s'occupe

Au Congo, nous avons essayé de comprendre le contexte local, mais également de présenter notre expertise par rapport à ce point qui est l'insertion professionnelle qui, maintenant, est devenue une problématique internationale.

Nous avons échangé avec nos collègues congolais de la société civile qui ont commencé à traiter déjà ce cas de l'insertion professionnelle, à développer des actions

d'accueil et de renforcement de capacités.

**Quel est le niveau de maturation du projet évoqué lors de l'atelier ?**

Nous, n'allons pas recréer la roue, il y a une plate-forme qui marche et des partenaires qui lui donnent vie. Ils ont développé une communication entre eux, une méthode de travail.

On vient avec une proposition d'action qu'il faut mener par la suite, peut-être, dans le cadre d'un nouveau projet ou d'un prolongement de projet.

Je laisse les collègues dans la plate-forme décider par rapport au projet. Nous avons indiqué des axes à suivre. Il y en a trois sur lesquels il faudrait avancer pour un nouveau projet de la plate-forme, avec ses différents acteurs.

Le premier axe concerne le renforcement des capacités pour la formation et la réinsertion professionnelle.

Le second traite de la création de dispositifs complets en impliquant tous les partenaires. Le troisième axe, qui est de loin le plus important, est relatif au plaidoyer et donne les orientations sur l'identification des cibles qui il faut rencontrer, le secteur privé et les Pouvoirs publics. C'est dernier axe qui recense toutes les parties prenantes qui touchent l'insertion professionnelle, les entreprises, les différents ministères,

les artisans qui forment, la société civile qui accompagne les jeunes, etc.

**Existe-t-il un contraste entre le niveau des OSC au Maroc et au Congo ?**



**Karim El Kerch**

On le sait, le niveau n'est pas le même et cela est visible par rapport aux partenaires de la plate-forme. Là, nous parlons de la plate-forme « Education, Formation et Insertion professionnelle » donc, il y a trois domaines de compétences. Il y a parmi eux des partenaires qui travaillent sur l'éducation, d'autres qui font de l'insertion. Certains de ceux qui travaillent sur l'insertion font de l'accueil. D'autres membres de la plate-forme font de la formation qui, cependant, n'est pas cadrée par un référentiel ou un manuel de procédure écrit *noir sur blanc*.

(Suite page 16)

## Plate-forme « Education - Formation - Insertion » - Apprentis Auteuil de France - Association l'Heure Joyeuse du Maroc

(Suite de la page 15)

La mise en œuvre des projets est **OSC ?** étapes. Je n'ai pas de crainte sur barrière, ce qui nous a vraiment délicate, car il y a des projets qui Ce que je peux dire c'est que j'ai l'avenir de cette plate-forme, au aidés à avoir une image vraie et demandent trois ans de réalisation beaucoup appris pendant cet atelier. contraire, les échanges réalisés me réelle du contexte de la société cependant ils ne sont financés (par Nous nous sommes tous mis au poussent à dire qu'on est sur le bon civile congolaise. Je me suis enga- le bailleur) que pour une année. Et même diapason, pour que nos chemin. J'ai une envie personnelle, gé à continuer à offrir des services souvent à la deuxième année, ces échanges soient fluides. celle de soutenir dans tous les pays gratuits à nos collègues congolais, projets s'arrêtent. Je remercie tout le monde parce d'Afrique les dispositifs existants soit par échanges mails, soit en les Dans ce cas, il y a nécessité de que la participation des uns et des sachant que certains de nos parte- mettant en relation avec d'autres renforcement des capacités des autres a été très dynamique. J'ai été naires occidentaux veulent s'impré- partenaires qui peuvent les soutenir, gestionnaires de ces projets ainsi informé de quelques éléments du gner de nos dispositifs au Maroc les aider surtout dans ce nouveau que d'une assistance technique contexte congolais. Lors des échan- pour améliorer ce qui se fait déjà en chantier de l'insertion professionnel- pour garantir l'efficacité. ges directs que j'ai eus, avec quel- France. le qui me tient personnellement à ques membres de la plate-forme, je J'ai apprécié la sincérité des échan- cœur.

L'atelier a pris fin, s'il vous était demandé de dire un mot à ces me suis rendu compte que nous, ges, tous avons été honnêtes. **Propos transcrits par :** aussi sommes, passés par ces L'expression était libre et sans **Emile Lorie Massala**

### **Réaction de deux membres de l'assemblée plénière sur le déroulement des travaux**

Les trois représentants de SADEMA (Solidarité-Aménagement-Développement Evolutifs de Mouyondzi et Alentours)

#### **Souhaitent que la phase II soit plus excellente que la précédente**

« Merci pour cette opportunité que vous offrez à SADEMA de pouvoir exprimer ses impressions au sortir de l'Assemblée plénière du PCPA Congo, tenue le 19 au 20 juin 2013 à Brazzaville dans une des salles de conférence de la Mucodec. Tout d'abord, nous, représentants de SADEMA Pointe-Noire - Georges Mbougou, SADEMA Mouyondzi - Pierre Makélé et SADEMA France Dr Gaston Arrauh Massala Pinda exprimons nos sincères remerciements aux organisateurs et notamment au CFSI de nous avoir convié. Nous sommes sortis de cette assemblée plénière très satisfaits et édifiés sur diverses pratiques relatives à la vie associative et à la nécessité du travail à mener en synergie avec les Pouvoirs publics. Etant donné que SADEMA a été nouvellement admise en mai 2013 comme membre du PCPA Congo, cette première participation a été très utile voire indispensable pour une jeune association comme la notre en vue de son développement.

Le bilan présenté de la phase 1 du programme nous a permis d'avoir un retex appréciable du travail accompli par les porteurs de projets durant cette phase 1. Un des moments important et particulier a été bien évidemment l'élection du nouveau comité de pilotage.

Globalement, nous avons pu tirer bons enseignements lors de cette assemblée plénière, laquelle peut s'apparenter à une formation de deux jours correspondant à celle qui peut être acquise en deux ans; en matière de développement solidaire et de gestion des organisations de la société civile.

Cette assemblée plénière pourrait servir, pour notre pays le Congo Brazzaville, d'outil d'interpellation et d'éclairage des nos Pouvoirs publics qui sembleraient mettre toutes les initiatives liées au développement en arrière plan de la Politique.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux au nouveau Comité de pilotage. Que cette deuxième phase du PCPA Congo s'amorce merveilleusement et qu'elle soit plus excellente que la précédente ».

Jean Pierre MOUSSONGO, Coordonnateur ACBEF (Association Congolaise pour le Bien Être Familial) Pointe-Noire.

**« Mon souhait serait que plus de temps soit consacré à la restructuration des plateformes qui sont des lieux du PCPA qui...évaluent mieux les problèmes des populations cibles. »**

« L'Assemblée plénière est un bon cadre de concertation où une grande partie de la société civil se retrouve. Concernant le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques, l'appréciation globale qui a été faite ne peut permettre aux participants surtout les nouveaux de comprendre et de tirer les leçons sur les points forts et les faiblesses de chaque ONG ; ceci par absence des données concrètes de chaque objectif.

L'absence de présentation des résultats des projets financés et exécutés soit par les ONG ou par certaines plateformes n'a pas permis d'apprécier le niveau, la qualité et la pertinence des interventions au profit des populations cibles.

L'Assemblée plénière a mis plus l'accent sur la gouvernance au détriment des programmes ; Ce qui explique que les gens soient restés plus concernés et concentrés sur le renouvellement du COPIL qui est un organe de gouvernance. Mon souhait serait que plus de temps soit consacré à la restructuration des plateformes qui sont des lieux du PCPA , qui à mon avis, évaluent mieux les problèmes des populations cibles. Ainsi, à l'Assemblée plénière des orientations seraient données pour la résolution de ceux-ci, afin d'inciter les ONG à faire des propositions d'actions à mener, conformément à leur domaines d'expertise, en réponse à ces problèmes ».